

ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 16 juin 2020

Présents :

- M. ARNAUD, maire de la commune, Mme CLAVEAU, adjointe au maire
- les représentants des parents d'élèves (RPE) : Mme BESSE, Mme BLANCHARD, Mme KUNZ, Mme BOISSOU, Mme CHAPELLE, Mme MARSAC, Mme FREYCINEL, Mme HENNION-IMBAULT, Mme LANTOINE, Mme THONNELIER, Mme DEPARDIEU et M. ROCHE
- les enseignants de l'école : Mme KERMENE, Mme VERNAUDON, Mme FUMET, M. ALIFAT, Mme PARTIMBENE, M. DUQUEROIX, M. REBELLAC, Mme DUTAILLY, M. VUILLERME et M. CHAMINANT
- M. BILLY, Délégué Départemental Education Nationale

Absents excusés : M. MUSSON, IEN en charge de la circonscription ; M. GUDIN, coordonnateur temps périscolaire ; Mme MEZIANE (psychologue EN) ; Mme DEGEORGES, Mme VIAUD, Mme BONNAIRE, Mme GRIVOT, Mme BOURY, Mme LUC représentants des parents d'élèves ; Mme MICHELET, Mme BESSE, Mme LACOUR, Mme EBURDERIE, M. FOURNIER, M. STORTZ et M. SOULA enseignants

Secrétaire du conseil d'école : Mme KERMENE

début du conseil 18h30

1/ Point sur la reprise de l'école et sur la fin de l'année scolaire dans le contexte de crise sanitaire

Nous nous retrouvons ce soir, dans des conditions peu banales et dans un lieu nouveau pour l'occasion, pour le dernier conseil d'école d'une année scolaire très singulière.

Le précédent conseil d'école s'est tenu le mardi 10 mars ... Quelques jours plus tard, la France entrait dans une crise sanitaire dont on ne pouvait imaginer ni le déroulement ni les conséquences tant pour le pays que pour les Français eux-mêmes et leurs familles.

A/ FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DEPUIS LE 16 MARS

1/ Du 16 mars à la semaine du 11 mai

Nous concernant, la mesure majeure fut la fermeture des écoles à compter du lundi 16 mars. Démarrait alors une situation inédite, pleine d'incertitudes et de difficultés qui s'est étalée jusqu'à la semaine du 11 mai (date du début du déconfinement) et plus précisément jusqu'au 14 mai, date de réouverture de l'école pour les élèves.

Durant cette période de 6 semaines et demi « scolaires », trois grandes missions ont retenu l'équipe pédagogique et la municipalité :

- **une mission conjointe école/commune pour l'accueil des enfants des personnels « prioritaires » (personnels soignants et personnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire)**

D'abord organisé dans l'urgence dans chaque établissement, l'accueil des enfants concernés des écoles maternelle et élémentaire et du Collège Corot a rapidement été organisé au sein de l'école maternelle (sauf pour la restauration qui se déroulait à l'élémentaire). Deux enseignants volontaires au moins étaient présents par journée ou par demi-journée pour assurer l'accueil des élèves du primaire sur le temps scolaire (les collégiens étaient pris en charge par du personnel du collège) ; des agents municipaux étaient eux présents pour les temps de garderie et la cantine. Merci à toutes les équipes qui se sont mobilisées.

Cette possibilité d'accueil a concerné 13 enfants de l'école élémentaire. La fréquentation a été assez irrégulière, tous les enfants ne sont finalement pas venus. La plus forte présence se situant le mardi 12 mai (6 enfants).

- la continuité pédagogique à distance

Durant la fermeture de l'école, il a fallu s'adapter au contexte et assurer une continuité pédagogique à distance, chose inédite pour beaucoup d'entre nous.

Cela a nécessité un énorme travail tant dans la recherche, l'exploitation ou l'utilisation de ressources numériques, la conception de documents ou de supports numériques utilisables facilement à la maison par les familles et les enfants, l'utilisation même des moyens numériques, l'envoi et le suivi du travail donné, les réponses aux sollicitations des familles ... en même temps que les temps de présence pour l'accueil des élèves « prioritaires » et la continuité de la vie de l'école (formalités administratives, lecture des courriers administratifs, réponses aux sollicitations institutionnelles...).

Tout cela à partir des outils personnels des enseignants et, fort heureusement, des postes informatiques que la municipalité, que nous remercions à nouveau, nous a autorisés à emporter et utiliser chez nous.

Cette continuité pédagogique s'est donc faite via le blog de l'école mais également, de manière progressive, via un compte mail créé pour chaque classe, le temps de récupérer toutes les adresses mails des familles. Le blog était également le moyen de diffusion des informations générales sur la vie de l'école durant le confinement. Concernant la messagerie « classe », il y a eu effectivement quelques balbutiements pour la mise en place du compte mail de la classe de M. Vuillerme mais le travail était néanmoins sur le blog.

Mme Besse (RPE) précise que les parents d'élèves souhaitent avoir un contact avec M. Vuillerme au moins une fois avant la fin de l'année scolaire.

D'autres initiatives ont permis d'assurer cette continuité comme des échanges informels par mail donc ou par téléphone.

Globalement, cela a très bien fonctionné et nous avons reçu de nombreux témoignages positifs de la part des familles.

Nous n'avons cependant pas perdu de vue que des familles pouvaient être en difficultés pour assurer de leur côté cette continuité pédagogique ; de nombreux conseils ont été donnés et nous avons essayé de rassurer les familles.

Il fallait également prendre en compte les familles en situation de précarité numérique ou de déconnexion numérique : avec les mesures associées au confinement, il n'était malheureusement pas envisageable de déposer les feuilles de travail à la mairie puisque l'accès à celle-ci était fermé. Le dispositif d'envoi postal mis en place par l'Etat via une application en ligne n'a été opérationnel qu'au moment des vacances de Printemps (3^{ème} semaine d'avril) ... Dans certains cas, nous avons utilisé le système D pour transmettre les imprimés aux familles. Nous sommes restés à l'écoute des problèmes rencontrés et une information en ce sens a été communiquée le 19 mai sur le blog.

- la préparation de la reprise progressive de l'école à compter de la semaine du 11 mai

Suite aux annonces du Premier Ministre le mardi 28 avril, il a fallu préparer la reprise progressive de l'école à compter de la semaine du 11 mai (phase 1 du déconfinement).

Les difficultés ont été nombreuses et clairement, cela a été éprouvant. Le plus important, c'est que l'école a pu travailler étroitement avec la municipalité (par téléphone ou lors de réunions en présentiel) pour réfléchir aux modalités de reprise sur la base du protocole sanitaire et de la circulaire ministérielle du 4 mai. Réflexion à laquelle nous avons pu associer les RPE par l'intermédiaire de Mme Besse et de Mme Depardieu, que M. Chaminant remercie à nouveau pour leur disponibilité, et que nous avons menée avec le soutien de notre Inspecteur de Circonscription.

Les nombreuses incertitudes et questions qui demeuraient encore ainsi que la possibilité offerte par la circulaire ministérielle nous ont amenés à différer la réouverture de l'école au jeudi 14 mai.

Mme Lantoine souligne que c'était aussi une période compliquée pour les parents. M. Roche souhaite féliciter l'équipe enseignante pour le travail effectué et la bonne communication avec l'école. Mme Besse fait part des nombreux retours positifs de la part des parents d'élèves sur la continuité pédagogique. Cela a permis aux enfants de mieux vivre cette période.

M. Chaminant indique que l'enseignement à distance a eu, de fait, l'inconvénient d'exposer plus les enfants aux écrans, ce qui est contraire aux discours éducatifs habituels. Pour les RPE, cela a malgré tout permis aux enfants de s'aguerrir à l'utilisation d'outils numériques, de développer leur autonomie.

M. Chaminant remercie M. Arnaud et Mme Claveau pour leur disponibilité et leur collaboration pour travailler à la reprise progressive de l'école. Il remercie également la municipalité et les services techniques pour le tracé de nouveaux jeux dans la cour de récréation, tracés effectués pendant la période de confinement.

2/ Reprise progressive de l'école à partir du 14 mai

Pour préparer cette reprise, un premier sondage a été diffusé le 4 mai, à destination des familles pour connaître leur intention de remettre ou non leur(s) enfant(s) à l'école, en se limitant à plusieurs dates possibles pour le seul mois de mai (puisque'une nouvelle échéance du déconfinement était déjà annoncée à partir du 2 juin).

262 réponses et 154 demandes de retour, étalées du 14 mai au 25 mai, ont été formulées (92 au 14 mai + 20 de plus au 18 mai + 42 de plus au 25 mai).

Sur la base de ces éléments et en tenant compte des contraintes sanitaires et du personnel disponible (personnel scolaire et agents municipaux pour l'entretien et le périscolaire), M. Chaminant diffusait en deux temps (le 7 mai puis le 12 mai) l'organisation de la reprise progressive des cours, en limitant à 6 le nombre de salles ouvertes, en limitant à 1 ou 2 jours le nombre de jours de classe, en prenant soin de répartir au mieux les salles concernées pour permettre un déplacement adapté dans les couloirs et une utilisation adaptée des lavabos, et en mettant en place avec l'accord des membres du CE des horaires d'entrée/sortie et de récréation échelonnés pour limiter le brassage des élèves.

Toutes les demandes de reprise ont été prises en compte dans notre organisation mais toutes n'ont finalement pas été effectives du fait même des familles (changement de décision, report de la reprise, difficultés liées aux fratries...) ou du fait des évolutions dans notre organisation (non reprise de plusieurs collègues enseignants pour raison de santé).

Pour pallier les non-retours à l'école de 4 enseignants, nous avons pu compter sur la présence de M. Alifat (3 j par semaine) et de Mme Bourriquet (le vendredi).

Il a également fallu prendre en compte tardivement l'absence prolongée de Mme Eburderie, situation que nous ne pouvions anticiper et pour laquelle aucun personnel de remplacement extérieur n'a été affecté. Dans cette classe, plusieurs familles ont finalement gardé leur enfant sur la période de mai et nous avons réussi à accueillir les autres enfants deux jours par semaine soit en les répartissant dans d'autres classes soit avec la présence volontaire de Mme Vernaudon le lundi.

Les priorités d'accueil ont été maintenues pour les enfants des personnels soignants, des personnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire et ont été élargies aux personnels de l'enseignement. Les enfants concernés disposaient d'une place chaque jour, soit dans leur classe avec leur enseignant soit dans une autre classe ; cela ne veut pas dire qu'ils étaient là chaque jour.

Voici les chiffres de la reprise de mai :

Date	Elèves prévus	Elèves présents	Garderie matin	Garderie soir
Jeudi 14 mai	36	30	3	7
Vendredi 15 mai	36	35	4	7
Lundi 18 mai	40	35	7	7
Mardi 19 mai	44	41	5	6
Lundi 25 mai	54	50	5	7
Mardi 26 mai	58	54	8	11
Jeudi 28 mai	57	52	8	10
Vendredi 29 mai	56	53	10	9

Cette reprise progressive a permis de mettre en œuvre sereinement les mesures du protocole sanitaire ; il semble que cela ait été plutôt bien vécu par les enfants présents.

En parallèle, la continuité pédagogique à distance a été maintenue pour les enfants alternant école/maison et pour ceux restant à la maison de façon constante en mai.

C'est aussi durant cette période, à partir du 19 mai, que M. Chaminant a pu éditer les attestations pour les familles qui en faisaient la demande.

3/ Suite de la reprise progressive de l'école à partir du 2 juin

Un nouveau sondage a été diffusé aux familles du 21 au 25 mai pour connaître les intentions des familles et organiser le retour des enfants à l'école du 2 juin au 4 juillet.

254 réponses avec 149 demandes de retour à l'école, 30 à 35 demandes potentielles pour la garderie du matin et 40 à 45 pour la garderie du soir.

Mme Lantoine fait part de problèmes de réception de mails de la part de certaines familles. M. Chaminant précise qu'il y a eu effectivement des problèmes sur des serveurs à plusieurs reprises en mai, mais que les mails ont bien été envoyés à toutes les familles et que les informations étaient aussi disponibles sur le blog de l'école.

Les contraintes étant restées les mêmes, nous avons maintenu l'alternance de 6 classes en présentiel, mais au regard du nombre d'élèves présents pour certaines classes (sup à 12), des capacités d'accueil limitées en garderie et des ressources limitées en personnel, nous avons dû faire quelques ajustements : ainsi des enfants avaient deux jours de classe (quand les effectifs le permettaient, ce qui a été le cas dans 5 classes), d'autres qu'une seule journée, par demi-groupe.

Les priorités d'accueil sont restées en l'état : le nombre d'enfants concernés a d'ailleurs augmenté et il a fallu l'anticiper dans nos prévisions (cela consistait à les accueillir soit 2 jours soit 4 jours). Certains ont été répartis dans les classes présentes chaque jour, d'autres ont été regroupés dans une septième salle dite classe « accueil » avec un enseignant non en présentiel, ce qui a nécessité pour l'équipe enseignante d'établir un roulement de présence pour assurer le fonctionnement de cette organisation chaque jour.

Pour juin, les effectifs prévisionnels se situaient autour de 70 enfants les lundi/mardi/vendredi et environ 60 élèves le jeudi. Pour la garderie, l'organisation choisie faisait retomber les prévisions en dessous de 30 le matin et de 35 le soir.

Au final, tout comme en mai, la fréquentation réelle sur juin a progressivement augmenté mais elle est restée en dessous des prévisions : 60 à 66 enfants les L/M/V, 50 à 55 enfants le J ; 10 à 15 élèves en garderie le matin et 10 à 18 le soir.

En parallèle, la continuité pédagogique à distance a encore une fois été maintenue pour les enfants alternant école/maison et pour ceux restant à la maison.

M. Chaminant indique que l'école a pu compter sur l'aide précieuse des Maîtres Nageurs Sauveteurs, mis à disposition par la municipalité pendant les temps de récréation, et des AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) qui n'étaient pas toujours auprès des élèves qu'ils accompagnent habituellement (plusieurs de ces élèves étant absents de l'école) mais qui ont apporté une aide précieuse dans la gestion des flux d'élèves pendant les déplacements dans la cour, les passages aux toilettes,... ainsi qu'une aide administrative à l'école. M. Chaminant remercie vivement tous ces personnels.

Toutes ces phases de reprise ont nécessité un travail très important, travail mené conjointement par l'école et la commune, en relation régulière avec l'IEN de circonscription. Des choix ont été faits, des décisions ont dû être prises pour tenir compte des injonctions ou recommandations qui nous étaient adressées dans un contexte encore une fois inédit et exceptionnel...

Nous avons conscience que cela s'est imposé aux familles ... mais finalement elles se sont de fait imposées à nous tous.

Des difficultés ont pu naître ici ou là ; beaucoup de familles ont dû s'organiser dans l'urgence, faire des efforts conséquents.

C'est bien collectivement que nous avons traversé cette période de crise et c'est collectivement que nous avons œuvré pour que cela se passe du mieux possible pour les enfants.

Mme Besse s'interroge sur la différence entre prévisions et présence effective à l'école.

M. Chaminant s'est basé sur le sondage effectué auprès des familles. Il y a eu des désistements comme indiqué précédemment mais toutes les demandes formulées ont été prises en compte. A la suite du sondage, le 25 mai, M. Chaminant a « relancé » les familles pour lesquelles il n'avait pas de réponse. Cela était impératif pour établir l'organisation des classes et les plannings afin de communiquer auprès des familles.

Mme Thonnellier indique qu'il était parfois difficile pour les parents de répondre au sondage car ils avaient des incertitudes avec leur travail, employeur, concernant les attestations.

Mme Claveau et M. Arnaud remercient le directeur de l'école, M. Chaminant et toute l'équipe éducative pour leur mobilisation. Mme Claveau note la capacité d'adaptation des enfants dans ce contexte. La préoccupation de la municipalité pendant cette période a été/est encore la communication auprès des parents. Elle souligne la mobilisation des services municipaux dans la mise en application du protocole sanitaire.

M. Arnaud précise qu'il y a aussi des personnels municipaux fragiles face au virus, qu'il y a eu beaucoup de communication avec les directeurs des écoles élémentaire et maternelle, ainsi qu'avec l'Inspecteur de l'Education Nationale.

4/ Nouvelle échéance de reprise au 22 juin

Le Président de la République a annoncé le dimanche 14 juin que les écoles allaient « se préparer à accueillir tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normale » à compter du 22 juin.

Un décret a été publié hier lundi au Journal Officiel. Ce texte précise que « *dans les écoles élémentaires et les collèges, l'observation d'une distanciation physique d'au moins un mètre s'applique uniquement dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face. L'accueil est assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger* ». Un allègement du protocole est donc semble-t-il envisagé, notamment sur les espaces extérieurs.

Des échanges ont déjà eu lieu entre la collectivité et les écoles mais ... malgré les agitations de ces derniers jours, nous n'avons toujours pas ce fameux protocole et donc nous n'avons pas les indications nécessaires pour définir de nouvelles modalités d'accueil des élèves à compter du 22 juin.

Nous avons sollicité notre hiérarchie qui ne peut elle-même nous donner des réponses.

Mme Claveau indique que la phrase « L'accueil est assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger. » pose question dans la mise en œuvre du protocole.

Si le protocole reste à son état initial pour l'application des gestes barrières, la partie nettoyage et désinfection des locaux ou l'organisation des temps périscolaires, si le personnel vulnérable ne peut reprendre le travail, nous ne pourrions pas accueillir massivement les élèves à compter du 22 juin.

A ce jour, à cette heure, nous n'avons pas d'éléments à ce sujet.

Au sujet du nettoyage du matériel, des locaux, Mme Claveau indique qu'au-delà du personnel, c'est le temps alloué au nettoyage qui est contraignant. De plus, la gestion des commandes pour le restaurant scolaire est une difficulté, les services sont dans l'incertitude.

M. Arnaud ajoute que les services municipaux sont mobilisés et sont notamment prêts à remettre le mobilier qui avait été enlevé des classes.

M. Arnaud informe les représentants de parents d'élèves qu'il n'y a pas eu de facturation de cantine et de garderie pour les élèves accueillis prioritairement à l'école pendant le confinement.

Depuis la reprise de l'école le 14 mai, la facturation des repas de cantine et de la garderie se fait à l'unité et non au forfait.

Par contre, M. Arnaud souhaite prévenir les familles que la Région Nouvelle Aquitaine n'a pas l'intention de faire une ristourne sur les factures de transports scolaires, factures émanant de la Région mais envoyées aux familles par l'intermédiaire de la commune.

Mme Lantoine demande s'il faudra un justificatif pour les enfants qui ne reviendront pas à l'école.

M. Chaminant répond que là-aussi des consignes sont à venir ; l'école fera preuve de bon sens dans la mesure où la situation actuelle n'est pas simple.

B/ FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Au-delà de l'accueil restreint des élèves, la crise sanitaire a suscité d'autres conséquences sur cette fin d'année scolaire :

- sur les apprentissages, dont il a fallu adapter les contenus pour renforcer des connaissances et compétences essentielles (notamment en français et en mathématiques) tout en essayant de garder un fil conducteur cohérent dans chaque classe pour le bien des élèves
- l'annulation de projets pédagogiques (Fantacirque, ...)
- l'annulation des sorties scolaires et du séjour scolaire à Mézels (l'école sera entièrement remboursée de l'acompte versé)
- la non-utilisation des espaces habituels (BCD, gymnase, piscine)
- la nécessité d'adapter certaines démarches administratives (procédure d'affectation au collège pour les CM2, procédure de poursuite de la scolarité notamment)
- l'annulation des liaisons école/collège et école maternelle/école élémentaire
- l'annulation de la visite de l'école pour les nouveaux élèves (en contrepartie une présentation virtuelle est en cours d'élaboration)
- l'annulation de la fête des écoles
- la nécessaire réflexion à avoir quant à la rentrée 2020.

2/ Préparation de la rentrée 2020

a) Préparation ordinaire

Les prévisions d'effectifs sont actuellement portées à 299 élèves pour la rentrée 2020.

Nous avons étudié plusieurs organisations possibles, sachant que notre demande d'ouverture n'a pas abouti. Voici l'organisation pédagogique retenue pour la prochaine rentrée 2020 (sous réserve d'une profonde modification des effectifs) :

- **3 classes de CP à 22 élèves**
- **2 classes de CE1 (25 et 24 élèves)**
- **1 classe de CE1/CE2 à 21 élèves**
- **2 classes de CE2 à 26 élèves**
- **2 classes de CM1 à 28 élèves**
- **1 classe de CM1/CM2 à 25 élèves**
- **1 classe de CM2 à 29 élèves**

Comme les années précédentes, l'équipe pédagogique a fait le choix de conserver des effectifs réduits en CP. Nous avons décidé d'en faire de même avec les CE1 pour assurer une meilleure continuité des apprentissages des fondamentaux en début de cycle 2, après une année scolaire tronquée.

Mécaniquement, cela impacte les autres niveaux de classe : de façon modérée en CE2 (niveau avec plusieurs situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers), de façon plus marquée en CM. Autre avantage : les double-niveaux sont sur un même cycle.

M. Chaminant ajoute que l'organisation des classes est susceptible d'évoluer selon les variations à venir, et que, par conséquent, les listes définitives des élèves par classe ne seront affichées que le jour de la pré-rentrée (lundi 31 août).

* M. Stortz sera à mi-temps jusqu'en janvier. On attend les infos pour le temps de service de Mme Besse. M. Soula ne sera pas présent à la rentrée mais demeure membre de l'équipe pédagogique.

Une demande de maintien en poste sur l'école pour M. Fournier et Mme Fumet a été formulée ; elle est motivée pour le bien du service.

* **Budget** : M. Chaminant indique qu'il n'a pas d'inquiétude au sujet du budget qui sera alloué à l'école, ce qui est confirmé par M. Arnaud. Le vote du budget aura lieu au conseil municipal du 2 juillet prochain.

A nouveau, l'école fera un gros effort pour le matériel scolaire à partir du budget alloué par la commune. Néanmoins, et cela sera répété à la rentrée, il est demandé aux parents et à leurs enfants de veiller au respect et au bon usage de ce matériel : les enseignants ne peuvent pas remplacer sans fin les outils usuels de classe.

M. Chaminant annonce que les futurs élèves de CM2 ne recevront pas cette année un agenda de la part de la section Haute-Vienne de la Ligue contre le Cancer, laquelle n'a pas été en mesure de l'éditer en raison du contexte sanitaire.

* Qu'en sera-t-il de la décharge de direction ? Un projet de loi visant à décharger totalement les directeurs/directrices d'école de plus de 8 classes doit être étudié à l'Assemblée fin juin. En tout cas, un(e) enseignant(e) stagiaire PESA (professeur des écoles stagiaire) sera affecté(e) sur l'école.

* **Service civique** :

M. Chaminant a déjà alerté M. Gauthier IA adjoint. La campagne de recrutement n'a pas encore commencé. La maternelle et l'élémentaire reformuleront une demande pour la prochaine année scolaire.

Les RPE soutiendront à nouveau cette initiative.

* Tout le travail qui concerne le suivi des dossiers (PAI, PPS, ...), les missions des AESH a été poursuivi.

b) Préparation particulière ...

Elle est à considérer avec le contexte particulier de l'année scolaire 2019/2020.

Il y a des leçons à tirer :

- la nécessité d'avoir toutes les adresses mails des familles (hors familles non connectées)
- la nécessité d'avoir des applications ou des outils numériques mieux adaptés (logiciel de direction, plateformes académiques, téléphone portable professionnel pour l'école ...)

La circulaire de rentrée 2020 n'a pas encore été publiée.

Dans la circulaire ministérielle du 4 mai, il est toutefois précisé : « *De plus, la rentrée 2020 devra prendre en compte les circonstances exceptionnelles de l'année scolaire 2019-2020 et ménager, jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020, des temps pour consolider les apprentissages. Cette dimension sera au cœur de la circulaire de rentrée.* »

Aux inquiétudes légitimes des parents, voire des enfants, M. Chaminant voudrait ajouter celles des membres de l'équipe éducative, laquelle est également dans l'attente de réponses pour démarrer au mieux la prochaine année scolaire.

Nous avons sollicité notre IEN en ce sens en demandant du temps pour entamer dès à présent cette réflexion. Nous n'avons pas de réponse pour l'heure.

3/ Questions diverses

Questions des RPE :

1) Continuité pédagogique :

Tout d'abord nous tenons à saluer l'engagement des enseignants et les capacités d'adaptation dont ils ont fait preuve pour faire face à cette crise inédite. L'utilisation du blog et son actualisation quotidienne, la qualité du travail proposé, la création d'adresses mail par classe, l'organisation de visio avec les enfants, les suivis individuels, la correction des exercices envoyés, les contacts téléphoniques...etc...ont permis aux enfants de poursuivre le travail. Nous avons eu beaucoup de retours positifs sur ce sujet.

Nous avons eu, à la marge, quelques remarques :

* Certains parents n'ont pas eu la possibilité de contacter l'enseignant de leur enfant et ils espèrent avoir un contact (mail ou téléphone) avant la fin de l'année scolaire afin de faire un point sur ces dernières semaines. (voir réponse donnée / point 1 de l'ordre du jour)

2) Effectifs :

* Pourrait-on avoir une synthèse du nombre d'enfants ayant pu être accueillis à l'école à partir de la mi-Mai ainsi que les effectifs à la garderie ?

(voir réponse donnée / point 1 de l'ordre du jour)

3) Fin d'année scolaire :

* Le protocole sanitaire sera-t-il allégé ou maintenu à l'identique dans les semaines à venir ?

(voir réponse donnée / point 1 de l'ordre du jour)

* Une "cérémonie" pour les CM2 aura-t-elle lieu (même si elle doit prendre une forme différente des années précédentes) ?

Oui, cela est prévu le vendredi 26 juin, dans la cour de l'école, à partir de 18h.

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des nouvelles consignes ...

Nous avons déjà reçu le livre offert par le Ministère.

La municipalité a entrepris le nécessaire et l'Amicale également.

Un petit goûter sera proposé.

4) Rentrée 2020 :

* Comment le retard sur le programme de cette année scolaire sera-t-il rattrapé à la rentrée 2020 ? Y aura-t-il une évaluation pour faire un état des connaissances et compétences des enfants à la rentrée ? Un temps d'harmonisation en interne est-il prévu par l'Education Nationale pour que les enseignants puissent y travailler ensemble ?

(voir éléments de réponse dans le point 2 de l'ordre du jour)

L'équipe enseignante attend la circulaire de rentrée qui doit préciser cela et espère avoir du temps pour se concerter et préparer la rentrée sereinement.

* D'un point de vue pratique, pour les années suivantes, pourrait-on garder l'idée d'utiliser un mail pour contacter les enseignants ? Cela pourrait être intéressant sans que cet outil supplémentaire se substitue au cahier de liaison de l'enfant (qui lui permet à l'enfant de se responsabiliser).

M. Chaminant explique qu'il sera très important pour l'école d'avoir tous les mails des parents et de procéder à un test en début d'année pour vérifier que les adresses sont valides.

Concernant la communication entre parents et école, chaque élève a un cahier de liaison à sa disposition, alors que certaines familles n'ont pas d'adresse mail. De plus, l'outil mail n'est pas forcément maîtrisé par tous les parents. M. Chaminant alerte sur l'utilisation d'une adresse mail par classe qui peut être chronophage. Même si cela pourrait être un outil privilégié entre famille et enseignant dans un contexte particulier (absence prolongée d'un élève), il est pour l'heure difficile d'envisager le cadre précis donné à l'utilisation du mail. Il ne faut cependant pas s'interdire son utilisation pour un événement particulier (par exemple, un sondage de participation à la fête de l'école).

M. Billy ajoute que les enseignants ont aussi droit à une déconnexion. Gérer un « mail classe » nécessite d'y consacrer du temps supplémentaire. C'est important de prendre cet aspect en compte.

* Est-il envisagé d'avoir un téléphone portable professionnel pour l'école ? C'est un outil que nous pensions utile depuis longtemps (notamment de par la configuration de l'école) mais qui, aux vues de ce que nous venons de traverser, nous paraît aujourd'hui indispensable.

* Si les conditions sanitaires en septembre 2020 ne permettent pas le retour à l'école de tous les enfants 4 jours sur 4, sera-t-il envisageable que la municipalité mette en place le dispositif 2S2C (santé, sport, culture, civisme) si l'Etat le maintient ?

M. Arnaud indique qu'il ne peut pas répondre à cette question à ce jour. La question se poserait à la rentrée de septembre si la situation sanitaire nécessitait un fonctionnement particulier. Ce ne serait pas un problème de coût car l'Etat prend en charge ce dispositif. Cependant, M. Arnaud met en avant des

problématiques de locaux, des difficultés à mettre en place des dispositifs faisant appel à du bénévolat. Cela sera étudié à la rentrée si besoin.

Le nombre d'enfants/familles désirant un retour à l'école durant la dernière période n'était pas très élevé, la municipalité n'a pas souhaité mettre en place le dispositif 2S2C.

* Comment est préparée cette rentrée de septembre ? Avec le même protocole sanitaire ?

Si le virus circule de nouveau, des choses vont-elles être anticipées pour une mise en place plus rapide et harmonisée ?

(voir éléments de réponse dans la partie 2 de l'ordre du jour)

Mme Kunz demande si une visite de l'école élémentaire par les futurs élèves de CP pourrait être envisagée lors de la pré-rentrée 2020. M. Chaminant indique que la période de pré-rentrée est déjà très chargée pour les enseignants (préparation de la rentrée, gestion des PAI, PPS, ...) et les services municipaux (nettoyage des locaux). Des réflexions sont en cours dans les deux écoles au sujet de la transition d'une année à l'autre/ d'une école à l'autre (par exemple, une visite très rapide sur le temps scolaire à la rentrée).

Mme Depardieu demande si l'équipe enseignante a réfléchi à la répartition des élèves dans les classes afin de tenir compte du décalage entre les élèves liés au confinement. M. Chaminant indique que la constitution des classes est à venir, laquelle doit tenir compte de nombreux paramètres (équilibre filles/garçons, prise en compte des parcours scolaires ...).

Mme Marsac demande s'il est possible pour les parents de savoir quels points n'ont pas été abordés, pour éventuellement faire travailler les enfants.

M. Chaminant pense que les parents/les enfants ont aussi droit à autre chose pendant la période des vacances, qu'il est aussi très important de faire une coupure. La première période de l'année prochaine sera nécessairement particulière pour tous les niveaux de classe. Il faut faire confiance à l'équipe pédagogique pour être attentif à tout cela.

Remerciements aux RPE dont c'était le dernier conseil d'école (Mme Besse, Mme Chapelle, M. Roche, Mme Degeorges, Mme Luc, Mme Viaud) pour leur disponibilité et les échanges constructifs menés ces dernières années.

Fin de la séance 20h30

Fait à Aix sur Vienne, le 17 juin 2020

M. CHAMINANT
Directeur de l'école élémentaire
Président du Conseil d'Ecole

Mme KERMENE
Enseignante
Secrétaire de la séance

Ecole Elémentaire ROBERT DOISNEAU
Place René Gillet
87700 AIXE SUR VIENNE
05 55 70 77 21
cc.0875008w@aix-sur-vienne.fr